



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beauvais, le 21 septembre 2018

Le Département se mobilise  
pour sauver l'EHPAD « *Quiétude* » de Méru  
**« Nous ne voulons pas être la variable  
d'ajustement de décisions prises en Île-de-France »**

Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise, a été saisie par le Maire de Méru, Nathalie RAVIER de la fermeture qui serait programmée à très court terme de l'EHPAD « *Quiétude* ». Face à cette décision qui réduirait l'offre de places dans le sud de l'Oise, le Conseil départemental se mobilise afin de rechercher rapidement une solution pour garantir la prise en charge des personnes dépendantes accueillies dans cet établissement.

L'EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) « *Quiétude* » compte actuellement 100 lits. **S'il accueille une majorité d'habitants de l'Oise**, environ deux tiers, il dépend d'un **centre hospitalier du Val d'Oise**, et de ce fait de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France.

« Je ne peux rester sans agir face à cette situation qui pénaliserait les habitants de l'Oise dans un secteur qui souffre déjà **d'un sentiment d'abandon des pouvoirs publics** », souligne Nadège LEFEBVRE.

« Ainsi, dès le mardi 18 septembre, j'ai **adressé un courrier à Agnès BUZYN**, Ministre des Solidarités et de la Santé (voir annexe) et je viens aujourd'hui **à la rencontre des élus et des acteurs concernés**. L'objectif de ce déplacement est de trouver les moyens de s'opposer à cette fermeture qui

Contact Presse : Jérémy VISCONTI

Direction de la communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 06 09 14 50 44

Suivez-nous sur :

[oise.fr](http://oise.fr)



poserait d'importants **problèmes de prise en charge des personnes âgées dépendantes de l'Oise sur le territoire de Méru et plus largement dans le sud de l'Oise.** »

« En effet, cette fermeture impacterait fortement l'offre d'accueil dans le sud de l'Oise, **notamment pour les personnes âgées les plus modestes.** L'impact serait d'autant plus sensible que cette décision fait suite à autre réorganisation à l'hôpital Paul Doumer à Labruyère, **dont les lits sont en cours de fermeture sur décision de gestionnaires également franciliens.** »

« Le Conseil départemental ne peut accepter l'amplification de ces fermetures en cours ou annoncées qui semblent s'accompagner de **transferts de places vers l'Île-de-France au détriment des habitants de l'Oise.** »

« À l'heure où **l'État s'appuie toujours plus sur les Départements** dans les domaines de la santé et de la solidarité avec des moyens toujours plus réduits. À l'heure où notre collectivité **investit plus de 4,5 M€ dans un Plan Santé pour lutter contre la désertification médicale** dans l'Oise et pallier le manque de moyens dans les établissements publics. A l'heure, enfin, où nous savons que **d'ici 2050 un habitant de l'Oise sur trois aura plus de 60 ans** et que le Conseil départemental doit faire des choix budgétaires douloureux pour anticiper largement cette réalité, nous ne pouvons laisser notre territoire être dépossédé de ses places d'accueil pour nos séniors **au nom de considérations purement comptables et sans aucune concertation.** »

« Ce contexte est d'autant plus insupportable à mes yeux que **l'État nous impose actuellement la prise en charge des mineurs-étrangers non-accompagnés** alors qu'il est seul compétent en matière de politique migratoire, **tout en nous réduisant les moyens d'accueillir nos aînés qui eux, relèvent de ma responsabilité.** Quel paradoxe ! »

« Le Plan Pauvreté lancé à grand renfort de communication en est d'ailleurs la parfaite illustration tant il **aligne des vœux pieux dans tous les domaines sans pour autant donner les moyens aux collectivités de les appliquer.** Dans cet exercice, l'État pourrait remporter un Championnat de lancer de patates chaudes tant il sait conseiller, imposer, exiger pour les autres, sans s'engager pleinement. »

« Considérant que notre département ne peut, sur ce sujet, comme sur de nombreux autres, être la variable d'ajustement de décisions prises en région Île-de-France, je demande à être **reçue de toute urgence au Ministère** afin de maintenir **l'offre de places dans l'Oise à son niveau actuel**, estime Nadège LEFEBVRE. Considérant également que le Conseil départemental du Val-d'Oise serait autant impacté que nous si cette structure devait fermer, j'ai également pris contact avec Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, qui a découvert la situation en même temps que moi, et je la rencontrerai dès la semaine prochaine **pour essayer de trouver une issue commune à une problématique partagée.** »

Contact Presse : Jérémy VISCONTI

Direction de la communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 06 09 14 50 44

Suivez-nous sur :

